

CONSOMMATION. Inflation ou surfacturation, la hausse des tarifs au robinet s'est invitée dans la campagne électorale

Le prix de l'eau ravive le débat sur sa gestion

■ La hausse du prix de l'eau, due à l'inflation selon les professionnels ou à une surfacturation selon les consommateurs, a ravivé le débat sur sa gestion, publique ou privée, lors de la campagne des municipales. En constante progression depuis 2005, les tarifs ont augmenté l'année dernière de 3,2 %, à 3 euros le mètre cube en moyenne, en raison de l'inflation,

selon la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau qui rassemble les grands groupes. Mais, pour l'association de consommateurs UFC-Que choisir, l'eau est surfacturée dans de nombreuses agglomérations, selon une étude publiée fin octobre dans laquelle l'association épingle également les « bénéfiques faramineux » de Veolia et Suez et prône un retour de la gestion de l'eau en régie publique. À Paris, Bertrand Delanoë a promis de confier à un « opérateur public unique » la gestion de l'eau, dans le but de « stabiliser » son prix.

La question fait aussi l'objet de passes d'armes entre les collectivités locales et les groupes privés. Quelques jours après la publication de l'étude de l'UFC, Veolia avait donné son accord à la commu-

nauté urbaine de Lyon pour baisser de 16 % le prix de l'eau.

Dans la région. La Communauté urbaine de Bordeaux ferraille actuellement avec la Lyonnaise des eaux (Suez), à propos de l'assainissement. La CUB a baissé sa rémunération, estimant que Suez « n'assume plus le risque lié au séchage des boues » après le traitement de l'eau. Dans les Landes, la FP2E a attaqué le Conseil général, présidé par le PS Henri Emmanuelli, à propos d'une aide aux régies publiques, mais la Région a finalement obtenu gain de cause devant le Conseil d'État. Pour tenter d'aplanir ces différences d'approches, le gouvernement prévoit de créer un Observatoire national de l'eau.